

10. Les ministres ont rappelé que le Président et le Premier ministre étaient convenus en mai 1980 de la nécessité d'élargir le champ et d'accroître la fréquence des projets d'échanges culturels et universitaires et ont recommandé que les participants de la Commission mixte Canada-Mexique qui se réuniront à Ottawa en février 1981 recensent des projets et programmes spécifiques de manière à consolider l'accord culturel entre les deux pays.

11. Les ministres ont reconnu que les relations entre les pays d'Amérique du Nord devraient continuer de se développer selon un schéma bilatéral, ce qui permet de parvenir à une meilleure compréhension et, conséquemment, à une intensification des relations de part et d'autre au profit de chacun des peuples en cause.

12. Comme en sont convenus le Président du Mexique et le Premier ministre du Canada, la relation canado-mexicaine se développe dans les paramètres d'un plan global de coopération bilatérale axé vers une relation plus intense, équilibrée et mutuellement avantageuse.

13. Les deux délégations ont noté avec satisfaction que les comités de la coopération industrielle et de la coopération énergétique se réunissaient pour la première fois en cette occasion. Les ministres ont, d'autre part, signalé l'évolution importante qu'a connue la coopération industrielle et économique par suite de la rencontre entre le Président José López Portillo et le Premier ministre Trudeau à Ottawa en mai 1980.

14. La délégation mexicaine a informé la délégation canadienne de l'approbation du Programme énergétique national du Mexique, qui renferme la décision de mettre en service d'ici à l'an 2000 vingt réacteurs d'une puissance installée de 20,000 MW. Dans la première phase, qui sera terminée à la fin des années 1980, le programme prévoit l'installation de 2000 à 2400 MW; les autorités mexicaines responsables procèdent actuellement à la préparation de spécifications en vue de lancer un appel d'offres international.

15. La sélection des techniques appropriées tiendra compte de l'objectif du Mexique consistant à atteindre progressivement le niveau maximum possible de production domestique de composantes.

16. La délégation canadienne a réitéré son offre de participer au développement du programme nucléaire du Mexique, offrant l'expérience du Canada et faisant ressortir les avantages inhérents au système CANDU. La délégation mexicaine a pris acte de cette proposition avec intérêt et indique qu'il y aura bientôt appel d'offres international.